

Comment activer la prochaine campagne CET ?

Chaque année, vous pouvez dupliquer vos campagnes CET en quelques clics seulement.

Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > CET > Campagnes**

Cliquez sur le **crayon** en bout de ligne de votre dernière campagne pour accéder aux paramètres.

Général

Sources

Règles d'alimentation

Règles d'options

Libellé *

Date de début d'alimentation *

Date de fin d'alimentation *

Associé à

Options

Oui

Date de début d'options

Date de fin d'options

Choix

congés CET

paiement/indemnisation

RAFP



Rdv dans la rubrique **Général** et en bas de page, cliquez sur le bouton **“Dupliquer”**.

Votre campagne est créée en appliquant les dates N+1.
Toutes les règles d'alimentation et d'options sont reprises.

Une fois la campagne créée, il est important de **comparer les paramètres de votre dernière campagne avec ceux de la campagne que vous venez de créer**. Cela permet de vous assurer que les mêmes règles de gestion s'appliqueront.

Vous devez comparer le **contenu des 4 rubriques** qui composent cette campagne : Général, Sources, Règles d'alimentation et Règles d'options.

Une attention particulière doit surtout être portée dans les rubriques **Sources, Règles d'alimentation et Règles d'options**, vous devez cliquer sur chaque paramètre/règle afin d'en vérifier le paramétrage, grâce au **crayon** à disposition au bout de chaque ligne, en colonne **Action** :

Général	Rechercher			
Sources				
Règles d'alimentation	Libellé	Profils utilisateurs	Position	Action
Règles d'options	Solde compteur 	CET gestionnaire, CET utilisateur	1 ↓	 
	Alimentation par journée complète 	CET gestionnaire, CET utilisateur	2 ↑ ↓	 
	Jours posés minimum 	CET gestionnaire, CET utilisateur	3 ↑ ↓	 
	Solde max après alimentation 	CET gestionnaire, CET utilisateur	4 ↑	 



En éditant chaque règle, vous pouvez alors **contrôler que les paramètres sont corrects et identiques à ceux de la campagne précédente** :

Modifier

Règles d'utilisation *

Alimentation par journée complète 

Pour les compteurs (X), l'alimentation ne peut s'effectuer que par journée complète.

Profils utilisateurs

CET gestionnaire, CET utilisateur 

Type d'absence

Congés annuels 2023 

 Enregistrer



From:
<https://documentation.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/param_cet:comment_lancer_une_campagne_cet

Last update: **2024/05/24 14:07**

